

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet : Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre par lots pour la restructuration du groupe scolaire de la commune

Nombre de conseillers

En exercice :	19
Présents :	17
Représentés :	2
Absents excusés :	0
Votants :	17

Date de la convocation : 14.10.2022

Date d'affichage de la convocation : 14.10.2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, en mairie, 2 Grande Rue, aux Loges-en-Josas, sous la présidence de Madame Caroline DOUCERAIN, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES Caroline DOUCERAIN - Sarah ANDRÉ - Lyse-Marie CLISSON - Odile CONROY - Audrey COURTOIS - Nicole MARCHAIS - Sylvie PERRAUD - Valérie PETITBON - Arlette PEYTOUR - MM Jean-Jacques BRÉTÉCHÉ - Jean-Marie GÉRARD- Georges GÉRAULT - Paul-Etienne LEGRAIS - Olivier LUCAS - Sébastien MÉRIAUX - Pierre-Yves PARISELLE - Jean-Côme RIVIÈRE

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

MME Houria BENSEKHRIA ayant donné pouvoir à MME Audrey COURTOIS
M Franck GUGLIELMAZZI ayant donné pouvoir à MME Sylvie PERRAUD

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Néant

Lesquels, formant la majorité des membres en exercice, ont pu délibérer.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

MME Sylvie PERRAUD

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-21-1 ;
VU le code des marchés publics et notamment ses articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et R.2123-5 ;
VU l'avis de marché paru au BOAMP le 22 juillet 2022 ;
VU le rapport d'analyse des offres présenté et la conclusion de la commission communale MAPA (Marché à procédure adaptée) réunie en date du 14 octobre 2022 ;
CONSIDÉRANT les offres reçues et les critères d'attribution prédéfinis ;
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la restructuration du groupe scolaire de la commune ;

Entendu l'exposé de Madame Sylvie PERRAUD, Première Adjointe au Maire, LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE le marché de maîtrise d'œuvre à procédure adaptée par lots pour la restructuration du groupe scolaire de la commune, situé 3-5 rue des Haies aux Loges-en-Josas, pour un montant total de 125 866,91 € HT, répartis comme suit :

- Lot n°1 : Maîtrise d'œuvre en bâtiment pour la restructuration du groupe scolaire, à Lemaire-Lévêque Atelier d'Architecture, situé 76 boulevard de Reuilly à Paris (75012), pour un montant de 96 250,00 € HT ;
- Lot n°2 : Maîtrise d'œuvre en infrastructure pour les aménagements paysagers du groupe scolaire, à Franges-paysage, paysagiste concepteur, situé 40 rue d'Hautpoul à Paris (75019), pour un montant de 29 616,91 € HT ;

AUTORISE Madame le Maire à signer ledit marché et tout document y afférent ;

DIT que les dépenses sont inscrites au budget communal ;

DIT que la délibération sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune selon la réglementation en vigueur et qu'une ampliation sera adressée au préfet des Yvelines ;

DIT que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité.

SUFFRAGE EXPRIMÉ : 17
MAJORITÉ REQUISE : 10
POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Les Loges-en-Josas, le **24 OCT. 2022**


Le Secrétaire de séance,



MME Sylvie PERRAUD



Le Maire,



Caroline DOUCERAIN

COMMUNE LES LOGES-EN-JOSAS · YVELINES

Délibération n°CM-2022-051 du Conseil municipal du 20.10.2022

**Le Maire certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte**

Publication de la liste des délibérations :

- Date d'affichage en mairie : 24.10.2022
- Date de publication sur le site internet de la commune : 24.10.2022

Accusé de réception de la télétransmission de l'acte par la préfecture des Yvelines

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Attribution du marché public de maîtrise d'oeuvre par lots pour la restructuration du groupe scolaire de la commune

Date de transmission de l'acte : 27/10/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 27/10/2022

Numéro de l'acte : CM-2022-051 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217803436-20221020-CM-2022-051-DE

Date de décision : 20/10/2022

Acte transmis par : Isabelle JACQUES

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics